



Programme de Formation Aumscan 3

1. La Formation de Base (2 J)

Elle est destinée à l'utilisateur qui vient de recevoir son appareil Aumscan. Son objectif est orienté vers une utilisation pratique de base.

2. La Formation Avancée 1 (1J)

Elle est destinée à l'utilisateur Aumscan qui s'est familiarisé avec les fonctions de base de l'appareil. Son objectif vise l'apprentissage d'un bilan énergétique à l'aide de 12 critères de pertinence dans le cadre d'une consultation.

3. La Formation Avancée 2 (1J)

Elle est destinée à l'utilisateur Aumscan qui a suivi la Formation avancée 1. L'objectif est d'une part, de remémorer et d'affiner l'ensemble des fonctions étudiées lors de la Formation avancée 1, d'autre part, de mener une stratégie de rééquilibrage énergétique. L'utilisateur qui a suivi cette formation devient « Praticien Aumscan ».

4. La Formation sur la Symbolique Organique (1J)

Il s'agit de comment utiliser la base de données « symbolique organique » de l'Aumscan pour affiner le bilan énergétique. Elle est destinée au Praticien Aumscan. Son objectif vise à distinguer les phénomènes relatifs aux conflits psychologiques, aux conflits psychologiques biologisés, aux problèmes énergétiques. Une importante mise à jour du logiciel est effectuée lors de ce séminaire.

5. Le Maître praticien Aumscan (1J)

Cette formation vise la mise en place d'un cadre thérapeutique comportant des processus d'analyses énergétiques et l'étude de différentes stratégies thérapeutiques. Le praticien Aumscan qui a suivi la formation sur « La Symbolique organiques » peut être certifié « Maître Praticien Aumscan » en présentant une épreuve de validation des compétences lors d'une mise en situation avec un sujet et un travail écrit comportant des études de cas.

6. Le Thérapeute Quantique 1 et 2 (4J)

Cette formation est ouverte à tous praticiens de santé. Elle a pour objectif d'informer le thérapeute sur les dernières découvertes en matière de thérapie quantique. Elle s'inscrit dans le cycle de formation complet pour une certification de « Thérapeute en Biorésonance ».

7. Le Thérapeute en Biorésonance (1J)

Le Maître Praticien Aumscan qui a suivi la formation sur le Thérapeute Quantique 1 et 2 peut être certifié Thérapeute en Biorésonance après le suivi de séances de supervision et une épreuve de validation des compétences ainsi que la rédaction d'un mémoire de fin d'études.

8. Les Formations individuelles

Mise à part la formation de base, toutes les formations se font en petits groupes. Toutefois, le coaching et des formations en cours particuliers pour les points 2 à 7 sont possibles.

